



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE L'AUDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Directeur Départemental

Réf : ET000273
Service Règlementation
Affaire suivie par
Mme Rosala - M. Bussemey

à

CERCLE DE VOILE DU CAP LEUCATE
Mairie Annexe de Port Leucate

11370 PORT LEUCATE

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles 1 et 2 du décret n° 93-1101 du 3 septembre 1993 concernant la déclaration des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives et la sécurité de ces activités, le 10/06/96 à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aude

sous le numéro : 01196ET0236
dénomination : CERCLE DE VOILE DU CAP LEUCATE

en vue d'exploiter un établissement soumis aux articles 47 et 47-1 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

Vous voudrez bien informer la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aude de tout changement d'un élément quelconque des informations qui font l'objet de la déclaration.

Ce récépissé ne constitue pas un certificat de conformité aux dispositions du décret du 3 septembre 1993.

Fait à Carcassonne, le 24 Juin 1996

Le Directeur départemental
de la Jeunesse et des Sports
Michel BARET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE L'AUDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le PREFET,

Chevalier de la Légion d'Honneur,

- Vu** la loi du 1er juillet 1901 relative au fonctionnement des associations,
- Vu** le décret n° 85.237 du 13 février 1985 relatif à l'agrément des groupements sportifs et des fédérations sportives,
- Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aude donnant délégation de signature à Monsieur Mikaël Doré, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de l'Aude,
- Vu** la demande d'agrément présentée par : **le Cercle de Voile du Cap Leucate**

ARRETE

ARTICLE 1 -

le Cercle de Voile du Cap Leucate

dont le siège social est situé à :

PORT LEUCATE (11370) - MAIRIE ANNEXE

est agréée sous le n° : **99.691**

en qualité d'association sportive en vue de la pratique du sport suivant :
Char à Voile

ARTICLE 2 -

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aude, Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée aux intéressés, ainsi qu'à l'association pétitionnaire et au Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports.

Carcassonne, le 11 Mai 1999
Pour le Préfet de l'Aude
et par délégation

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MIKAEL DORE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE L'AUDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le PREFET,

chevalier de l'ordre national du mérite,

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au fonctionnement des associations,

VU le décret n° 85.237 du 13 février 1985 relatif à l'agrément des groupements sportifs et des fédérations sportives,

VU l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aude donnant délégation de signature à Monsieur Michel Baret, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de l'Aude,

VU la demande d'agrément présentée par Cercle de Voile du CAP LEUCATE

ARRETE

ARTICLE 1 - *l'association : Cercle de Voile du CAP LEUCATE*

- *dont le siège social est situé : Mairie annexe 11370 PORT LEUCATE*
- *est agréée sous le n° 96.588*
- *en qualité d'association sportive en vue de la pratique du sport suivant :*
ACTIVITES NAUTIQUES.

ARTICLE 2 - *Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de l'Aude, Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée aux intéressés, ainsi qu'à l'association pétitionnaire et au Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports.*

Carcassonne, le 16 Avril 1996
Pour le Préfet de l'Aude
et par délégation
le Directeur Départemental
de la Jeunesse et des Sports
Michel Baret